

Estimer la valeur de sa ferme

Public cible

Agriculteurs proches de la retraite et soucieux de la transmission de leur ferme

Objectifs

L'objectif de cette formation est de sensibiliser et d'accompagner les futurs cédants dans leur projet de transmission. Une des étapes du processus de transmission est l'estimation de la valeur de son exploitation. Cette étape permet au cédant: de connaître les revenus qu'il pourra avoir en plus de sa retraite au repreneur: de calculer une rentabilité du projet et de préparer un plan de financement

Enjeux

La transmission d'une exploitation doit être préparée à minima 3 ans avant la date prévisionnelle de cessation d'activité. Or peu d'agriculteurs l'anticipent suffisamment. beaucoup d'exploitations se retrouvent de ce fait démantelées sans reprise. Le recensement agricole de 2020 montre une situation alarmante pour l'agriculture aveyronnaise: 25% des chefs d'exploitation avaient plus de 60 ans et la moitié d'entre eux n'a pas de repreneur identifié. Il est essentiel d'accompagner les futurs cédants à la transmission. préparation à la transmission comporte plusieurs étapes.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Rappel des principales modalités de transmission qui s'offrent aux futurs cédants: vente, baux, locations hors contrats
Présentation de la méthode d'estimation de la valeur patrimoniale des exploitations: évaluation du foncier et des bâtiments, prise en compte du projet du cédant
Rappel des procédures administratives et légales en cas de vente et de location
Réflexion collective sur les modalités de transmission et la fixation du "juste prix"

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Apport de l'intervenant, échanges avec le groupe, utilisation de diaporama, paperboard L'intervenant s'appuiera sur les cas particuliers des participants pour adapter le contenu de la formation Intervenant: Nicolas BARTHE, expert foncier Animation: Carole IRIGOYEN, accompagnatrice transmission ADDEAR12

Moyens matériels

Salle équipée.

Modalités d'évaluation des acquis

L'évaluation est réalisée par l'observation des bénéficiaires au cours de la mise en situation professionnelle à travers les exercices proposés ainsi que par les échanges entre les bénéficiaires et l'intervenant permettant à ce dernier de s'assurer de la bonne compréhension

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Références qualités

qualicert

Dates, lieux et intervenants

10 janv 2024 Maison des Paysans 7 côte d'Olemps
09:00 - 13:00 (4hrs) 12510 olemps

Intervenant: Nicolas BARTHE, expert foncier
Animation: Carole IRIGOYEN, accompagnatrice transmission ADDEAR12

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Tel _____

Courriel _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 0.5 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/2024

Tarifs

Adhérent 136€
Non adhérent 136€
Non agricole 136€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Formation prise en charge par VIVEA, Pôle Emploi. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement

Plus de renseignements

Carole Irigoyen
carole-irigoyen@addear12.com
ADDEAR 12
La Maison des Paysans
7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps
Tél. : 05-65-67-44-98 / 07-82-75-81-26
Mél. : addear12@orange.fr

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail ou par tél. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.



Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.